

regards

sur Marcilly-en-Villette

N° 10
SEPTEMBRE 2011

ÉDITO

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
PETITES NOUVELLES	2
CONSEIL MUNICIPAL	4
JEUNESSE	5
BUDGET	6
TRAVAUX	8
COMMERCE-ARTISANAT	9
EMPLOI	10
PORTRAIT	11

Marcilly en Villette

Regards sur Marcilly-en-Villette
62, place de l'église
45240 Marcilly-en-Villette
Tél.: 02 38 76 10 19 - Fax: 02 38 76 17 52
E-Mail: marcillyenvillette@wanadoo.fr
www.marcilly-en-villette.fr

Directeur de la Publication: X. Deschamps
Rédactrice en chef: J. Bachmann
Rédaction: Commission Communication
Conception & Création: www.enola-creation.fr
Crédits photos: mairie de Marcilly-en-Villette
Dépôt légal: septembre 2011



Il est vital pour une commune rurale de pouvoir disposer d'une gamme de commerces actifs. À ce titre, l'année 2011 est à marquer d'une pierre blanche puisque d'ici la fin de l'année nous allons pouvoir bénéficier de l'ouverture d'une boucherie et de la réouverture d'un magasin de fleurs – cadeaux.

Au même titre que la boulangerie ou l'épicerie, la boucherie fait partie des commerces alimentaires de proximité essentiels. Qu'un de ces maillons manque et c'est l'ensemble des commerces qui en pâtit. C'est pour

cette raison que, lorsque nous avons été mis devant le fait accompli de la fermeture de la boucherie en 2008, nous avons eu la volonté de relever le défi et de ne pas baisser les bras, alors que de nombreux esprits chagrins jugeaient que c'était peine perdue et que jamais nous n'arriverions à rouvrir une boucherie.

Trouver à la fois un local bien placé et un boucher, tel était le challenge. La mise en vente du bar-hôtel-restaurant du Cheval Blanc a été une opportunité que nous avons saisie fin 2009. Restait à trouver un boucher. Durant l'année 2010, nous avons eu un premier candidat qui finalement n'a pu donner suite, puis un deuxième candidat qui fut le bon. M. Stéphane Belon, boucher-charcutier, ouvrira son commerce au cœur de notre village en principe le 8 octobre 2011.

Par ailleurs, il y a un an, nous avons perdu, du fait d'un départ en retraite, un magasin de fleurs-cadeaux. Début septembre, nous bénéficierons à nouveau d'un commerce de fleurs-cadeaux grâce à M. Albert Mugniot qui nous accueillera dans sa nouvelle boutique.

Nous sommes heureux de retrouver un tissu commercial de qualité. C'est un facteur de dynamisme pour notre bourg. De plus, à un moment où les déplacements coûtent de plus en plus cher, cette présence commerciale diversifiée facilitera notre vie quotidienne. À chacune et chacun d'entre nous d'en profiter car cette situation favorable ne perdurera que si nous fréquentons tous régulièrement nos commerces. ▣

Xavier Deschamps

Maire de Marcilly-en-Villette

Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vice-Président du Conseil Général du Loiret



Le Marcilly d'hier

Cette photo date de 1921. Reconnaissez-vous ces personnes? Avez-vous des souvenirs à nous raconter? Avez-vous de vieilles photos à montrer? Si, comme nous, vous souhaitez entretenir la mémoire de notre commune, cette rubrique est la vôtre. ▣

Contactez **Andrée Nieuviarts** au 02 38 76 19 08 ou **Jocelyne Bachmann** au 06 60 24 82 09.



VIRADE de l'espoir

Comme tous les ans, le CCAS de Marcilly-en-Villette s'associe à la Virade de l'Espoir de Saint-Denis de l'Hôtel en animant un stand de jeux d'adresse.

Ce sera donc la Fête du Souffle avec de nombreux parcours marche et VTT/VTC, animations et tirage d'une tombola à 16h.

Rendez-vous **le dimanche 25 septembre 2011** au Centre Planète Loisirs (site du vélodrome) de St Denis de l'hôtel pour la 14e Virade de l'Espoir. ▣

Renseignements:
02 38 59 10 66
virade_sdh_loiret@yahoo.fr
<http://viradesdhloiret.fr>

Centenaire

Marcilly fête sa première centenaire! Une délégation du Conseil Municipal menée par son maire, Xavier Deschamps, s'est rendue le 16 avril dernier à la maison de retraite d'Yvoy le Marron pour fêter le 100^e anniversaire de Raymonde Sevin. Monsieur Lombardi, maire d'Yvoy le Marron, et de nombreuses personnes s'étaient joints à cette manifestation.

En effet, Madame Sevin, née le 16 avril 1911, a vécu dans notre commune, aux Usages, jusqu'au mariage de son fils Lionel en 1961. Elle a 2 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière petite-fille. C'est en 2004 qu'elle a pris la décision de rejoindre la maison de retraite d'Yvoy le Marron. L'ensemble « Choraline » de Marcilly s'y était également rendu pour animer cet après-midi festif auquel a participé activement notre jeune centenaire. Le souvenir sans faillir des fables de La Fontaine, de la date de naissance du maire furent autant de preuves de sa vivacité et de sa bonne humeur. Les éclats de rire n'ont pas manqué durant cette manifestation même si Madame Sevin a assuré avec sérénité que « la roue tourne ». ▣



État civil

NAISSANCES

- ▣ 17 avril 2011 > Théo POLLET
- ▣ 27 avril 2011 > Ella MESSAOUDI
- ▣ 2 juin 2011 > Héloïse MAILLET
- ▣ 5 juin 2011 > Sacha JAMIN
- ▣ 29 juin 2011 > Emma LE GUILLARD
> Eloïse PARENT
- ▣ 3 juillet 2011 > Gauthier PERCEVAL

DÉCÈS

- ▣ 15 juin 2011 > Danielle LECLERC veuve BRUNET
- ▣ 27 juin 2011 > Nicolas HUMBERT
- ▣ 28 juin 2011 > Maurice DUFFIER
- ▣ 7 juillet 2011 > Laurence COTTE

MARIAGES

- ▣ 18 juin 2011 > Laure MAUGER et Arnaud FINANCE
- ▣ 9 juillet 2011 > Florence BIE et Rodolphe NEROT
- ▣ 16 juillet 2011 > Leslie LANDRY et Nicolas LE GUILLARD
- ▣ 30 juillet 2011 > Anne-Laure BENY et Julien BOURGEOIS



Le nœud au mouchoir

> **Samedi 3 septembre**
Inscriptions sections COSM (Gymnase)
Inscriptions Cathéchisme (Presbytère)

> **Dimanche 4 septembre**
Loto – Club des Anciens (salle Chantaloup)

> **Samedi 7 septembre**
Inscriptions Cathéchisme (Presbytère)

> **Vendredi 9 septembre**
AG - COSM Comité Directeur (Salle des Fêtes)

> **Samedi 10 septembre**
Inscriptions Cathéchisme (Presbytère)

> **Samedi 17 septembre**
Bourse aux vêtements – Association Familiale (salle Chantaloup)

> **Jeudi 22 septembre**
AG – FNACA (salle des Associations)

> **Dimanche 25 septembre**
Journée découverte Badminton (Gymnase)

> **Samedi 1^{er} octobre**
Goûter – Club des anciens (Salle des Fêtes)
Soirée Union Musicale (salle Chantaloup)

> **Dimanche 2 octobre**
Trail des 3 Garennes – La Ferté Saint-Aubin

> **Dimanche 2 octobre**
AG – A.T.C. Tortues (salle Chantaloup)

> **Mercredi 5 octobre**
Ciné Sologne (salle Chantaloup)

> **Vendredi 7 octobre**
Atelier folk (salle des Fêtes)

> **Samedi 8 octobre**
Loto FNACA (salle Chantaloup)
Fête de l'automne – Union du Commerce

> **Dimanche 9 octobre**
Fête de l'automne – Union du Commerce
Attelage – Association équestre (Centre Equestre La Poulardière)

> **Samedi 15 octobre**
Stage Danse de Salon (salle des Fêtes)

> **Dimanche 16 octobre**
Concours de belote – Club des anciens (Salle Chantaloup)

> **Samedi 22 octobre**
Soirée Atelier folk (salle Chantaloup)

> **Dimanche 23 octobre**
CCAS – repas des personnes âgées (salle des Fêtes)

> **Samedi 29 octobre**
Nuit du Feu (salle Chantaloup)

> **Mercredi 2 novembre**
Ciné Sologne (salle Chantaloup)

> **Vendredi 4 novembre**
Atelier Folk (salle des Fêtes)

> **Samedi 5 novembre**
Soirée Danse de Salon (salle Chantaloup)

> **Vendredi 11 novembre**
Commémoration Armistice 1918

> **Samedi 19 novembre**
Bourse aux jouets – Association Familiale (salle Chantaloup)

> **Dimanche 20 novembre**
Bourse aux jouets – Association Familiale (salle Chantaloup)
Dressage – Association équestre (La Poulardière)

> **Samedi 26 novembre**
Soirée Ciné Marcilly (salle Chantaloup)

> **Dimanche 27 novembre**
Sainte Cécile-Sainte Barbe (salle Chantaloup)

Toujours gagnant

Rappelez-vous, nous faisons son portrait dans le Regard n° 4 (mai 2009), Patrick Bornhauser n'a pas fini de faire parler de lui car il vient de relever un nouveau défi et a remporté le 12 juin 2011 pour la première fois, au volant d'une Chevrolet Corvette, les 24 heures du Mans dans la catégorie Grand Tourisme amateurs (GTE am), avec Julien Cannal et Gabriele Gardel.

Fidèle à sa devise « Quand on s'aligne au départ, c'est pour gagner », notre marcillois et ses coéquipiers caracolent désormais en tête du championnat du monde d'endurance. ▢

Les Marcilly à Marcilly

La 14^e édition des Rassemblements des Marcilly de France a eu lieu les 18 et 19 juin 2011 à Marcilly-d'Azergues dans le Rhône. Cette rencontre s'est déroulée sous le signe d'une grande convivialité.

Les 13 Marcilloises et Marcillois qui avaient fait le voyage, ont fait honneur à leur rang. L'intronisation de Michel Péquignot dans la Confrérie du Nœud du Vigneron, a précédé les dégustations des différents produits régionaux. Les fromages du Ciran et de la Petite Ferme, ainsi que le miel de Micheline et Laurent Carré ont été très appréciés.

Le repas du samedi soir avec toutes les délégations s'est déroulé dans une ambiance des plus animées. Les visites du dimanche matin (viticulteurs, l'Espace Pierres Folles, promenades en calèche) ont permis de découvrir le patrimoine de la commune de Marcilly d'Azergues.

Après le repas du dimanche midi, tout le monde s'est donné rendez-vous en 2013 à Marcilly-sur-Tille (21). ▢



Séance du 30 mars 2011

Comptes administratifs 2010

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, sous la présidence de M. Marcel Vilpoux, doyen d'âge, le compte administratif de l'exercice 2010 qui se résume ainsi :

- Budget général : la section de fonctionnement présente un excédent de 243 569,90 € et la section d'investissement un déficit de 74 185,24 €.
- Budget eau et assainissement : la section de fonctionnement présente un excédent de 68 861,36 € et la section d'investissement un déficit de 24 765,76 €.

Budgets Primitifs 2011

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget général 2011 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 414 725 € et en investissement à 1 068 923 €.

Le Conseil Municipal maintient les taux des trois taxes (taxe d'habitation - taxe foncière bâtie - taxe foncière non bâtie).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget eau et assainissement qui s'équilibre en fonctionnement à 368 711,23 € et en investissement à 205 090,76 €.

Subventions

Le montant total des subventions allouées s'élève à la somme de 37 660 €.

Budget d'investissement 2011

Dans la section d'investissement, il a été notamment prévu les opérations suivantes :

- La réhabilitation de l'immeuble du Cheval Blanc avec la restructuration d'un espace commercial au rez-de-chaussée et de 2 logements au 1^{er} étage.
- L'aménagement de voirie et de pistes cyclables rue des Relais et rue de Chantaloup.
- L'extension des vestiaires du terrain de football.
- L'acquisition de matériels pour la voirie.

Opération Cœur de Village

Dans le cadre du projet d'aménagement de la place et des espaces autour de l'église, avec création de sanitaires publics et d'un accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite, la commune pourrait bénéficier en 2012 d'une subvention du Conseil Régional à hauteur de 40 % dans le cadre de l'opération « Cœur de Village ». Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 138 591 € HT, honoraires inclus.

Séance du 27 avril 2011

Réhabilitation du Cheval Blanc – Aménagement d'un espace commercial pour la création d'une boucherie

Le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de l'espace commercial pour la création d'une boucherie. Le montant total des travaux est de 114 498 € HT. Ceux-ci devraient être achevés courant septembre 2011 pour une ouverture du commerce en octobre. Le loyer annuel de ce local est fixé à 6 000 € HT.

Enfouissement des réseaux – rue de la Blénerie et rue de Chilly - programme 2012

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier du Conseil Général relatif à l'inscription des travaux de dissimulation des réseaux rues de la Blénerie et de Chilly au programme 2012. Le Conseil Municipal décide d'inscrire la participation communale pour un montant total de 17 559 €.

Séance du 20 mai 2011

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes de l'élaboration du PLU :

- la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2008 prescrivant l'élaboration du PLU,
 - la délibération en date du 23 juillet 2010 du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU et tirant le bilan de la concertation,
 - l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 décembre 2010 au 26 janvier 2011,
 - les résultats de ladite enquête publique et de la consultation des services de l'État qui justifient quelques modifications mineures du PLU,
- Après une présentation de l'ensemble du dossier, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le plan local d'urbanisme.

Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé est à la disposition du public en mairie de Marcilly-en-Villette et à la préfecture du Loiret.

Convention avec l'EPFL

Monsieur le Maire rappelle la convention signée par la commune avec l'EPFL du Loiret (Établissement Public Foncier Local du Loiret) pour l'acquisition d'une réserve foncière au lieu-dit La Chaise, 45240 Marcilly-en-Villette. Le Conseil Municipal accepte le projet d'une nouvelle convention autorisant la commune à prendre possession du terrain mis à sa disposition de manière gratuite et immédiate pendant la durée de la convention.

Séance du 17 juin 2011

Élections sénatoriales

Ont été désignés au 1er tour, le maire étant délégué sénatorial en tant que conseiller général :

Délégués titulaires : M. Michel Pouget, M. Marcel Vilpoux, M. Hervé Nieuviarts, M. Michel Péquignot, M^{me} Monique Guyot.

Délégués suppléants : M. Bernard Gilbert, M^{me} Jocelyne Bachmann, M^{me} Carole Landry.

Urbanisme

Le Conseil décide d'instaurer l'obligation de soumettre à déclaration préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal.

Cantine et garderie périscolaire 2010-2011

M^{me} Bachmann et M^{me} Landry, conseillères déléguées, présentent les comptes d'exploitation prévisionnels pour l'année 2010-2011, d'une part pour la cantine qui fait apparaître un déficit de 50 661,40 € et d'autre part pour la garderie périscolaire avec un déficit de 4 522,87 €.

Le Conseil Municipal décide les tarifs suivants pour l'année 2011-2012 :

- Cantine : 3,23 € pour fréquentation assidue ; 3,75 € pour fréquentation occasionnelle ; 4,72 € pour ticket passager ; 5,95 € pour repas adulte
- Garderie : 2,10 € le matin, 3,30 € le soir et 3,90 € la journée.

La Grande Récré

Le Conseil reconduit pour l'année 2011-2012 l'organisation du centre de loisirs des mercredis et petites vacances, avec Cigales et Grillons, et fixe les tarifs pour l'année 2011-2012, à savoir pour les personnes hors quotient : 21 € par jour pour un enfant de Marcilly.

Par ailleurs, une convention sera conclue avec les communes d'Ardon et de Ménestreau-en-Villette pour l'accueil des enfants de ces communes. ▢

Un enfant parmi les autres

Thibault a 7 ans, c'est un enfant souriant et joueur comme tous les enfants de son âge et pourtant il vit « sous haute surveillance » depuis qu'il est né.

Une hypotonie importante à la naissance et une absence de succion alertent rapidement les médecins. Le diagnostic tombe comme un coup de massue pour Céline et Benoît, ses parents : syndrome de Prader-Willi. C'est une maladie rare, dite orpheline, qui touche un enfant sur 15000, qui se caractérise par une atteinte du système nerveux entraînant une grande hypotonie des muscles. L'alimentation au départ est difficile au point de devoir gaver les bébés, le développement moteur est inexistant sans stimulation et une fragilité pulmonaire s'installe, ces enfants étant incapables de tousser. Pour couronner le tout, avec l'âge, le phénomène s'inverse du point de vue alimentaire. Un stress permanent s'installe jusqu'à l'obsession de la recherche alimentaire, avec un grand

risque d'obésité à la clef, et des troubles du comportement s'installent pouvant aller jusqu'à la psychose ou la dépression. La prise en charge de ces enfants est quotidienne et pluridisciplinaire afin, dans un premier temps, de les stimuler à tous les niveaux. Plus le diagnostic et la prise en charge sont précoces, meilleurs sont les résultats.

Thibault a eu la chance de croiser un des rares spécialistes de ce syndrome : un kinésithérapeute issu de l'hôpital Necker. Sa maman s'est arrêtée de travailler pendant deux ans pour le conduire tous les jours à des séances de kiné musclées pour stimuler sa tonicité musculaire. Une diététicienne encadre la famille pour l'aider à orienter Thibault vers un comportement alimentaire le plus diététique possible. Une prise en charge orthophonique est en cours. Ceci dit, la vie quotidienne est accaparante et conflictuelle car ce handicap conditionne l'imposition d'exigences



comportementales alimentaires, et les parents ont un rôle majeur à jouer dans la conduite d'une éducation très stricte.

Aujourd'hui, grâce à cet accompagnement c'est un petit garçon épanoui qui a pu démarrer sa scolarité à la maternelle de Marcilly où il a été accueilli avec bienveillance. Il y est resté une année de plus que les autres enfants et a même pu fréquenter la cantine scolaire. Souhaitons-lui bonne chance pour la suite. ▢

Vous souhaitez en savoir plus :
www.prader-willi.fr

Le conseil municipal des jeunes

Le 25 juin, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont visité avec leurs aînés les nouveaux aménagements du local des sapeurs-pompiers qui leur ont offert un petit-déjeuner. Ils ont ensuite sillonné les rues de notre commune, armés de gants et de sacs poubelle, pour leur dernière action intitulée « village propre ». La chasse n'a pas été très fructueuse, ce qui les a réconfortés, hormis les nombreux mégots de cigarettes ramassés. À bon entendeur... ▢



Transports scolaires

Nouveau pour la rentrée 2011-2012 : inscrivez-vous sur internet !

Pour trouver tous les renseignements utiles, consultez le site du réseau du Conseil Général du Loiret www.uly-loiret.com, menu : *transport scolaire*, rubrique : *Le chemin de l'école*.

Vous saurez ainsi si vous relevez d'un service spécial scolaire ou d'une ligne régulière Ulys. Si vous utilisez un transport scolaire Ulys lors de la précédente année scolaire, un courrier indiquant votre identifiant et votre mot passe a dû vous être envoyé. Le Conseil Général doit expédier à domicile votre carte de transport scolaire ainsi que le règlement sur la sécurité et la discipline dans les transports scolaires. ▢

Visualisez votre circuit : www.geoloiret.com, menu : *éducation et transports scolaires*, puis lancer une recherche sur les circuits de Marcilly-en-Villette.

Budget

BUDGET

Budget général

Malgré un contexte économique difficile, la commune affiche un budget 2011 en évolution maîtrisée pour un montant total (investissement et fonctionnement) de 2 483 648 € qui se répartit de la façon suivante :

- Budget de fonctionnement : 1 414 725 €
- Budget d'investissement : 1 068 923 €

Ce budget permet de dégager les marges de manœuvre autorisant la réalisation d'investissements importants tout en permettant l'acquisition de matériels pour nos écoles et notre service de voirie.

Les projets retenus pour 2011 concernent :

- La réalisation de 2 logements locatifs supplémentaires au Cheval Blanc
- La réalisation de la viabilité extérieure des logements pour personnes âgées

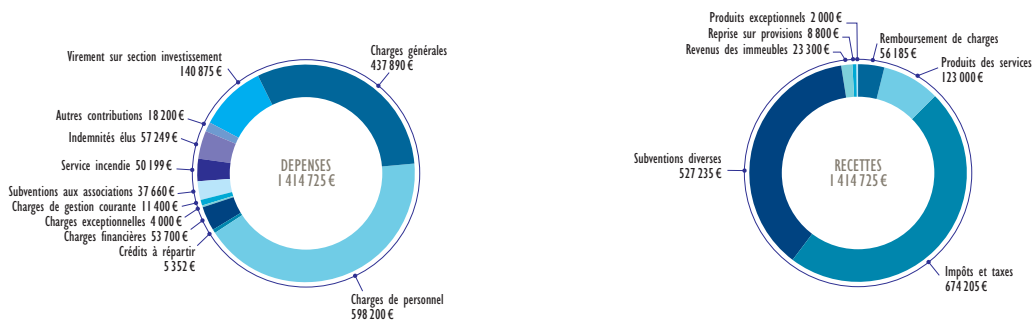
- La réalisation d'un espace partagé « piéton cycliste » rue des Relais et rue de Chantaloup pour notamment sécuriser l'accès aux écoles et au gymnase
- L'agencement d'un local commercial en vue de l'implantation d'une boucherie
- La réalisation des études en vue de la reconstruction en 2012 de la cantine scolaire
- L'agrandissement des vestiaires du terrain de football

En outre l'école élémentaire sera équipée d'un 2^e tableau informatique interactif pour le cours moyen.

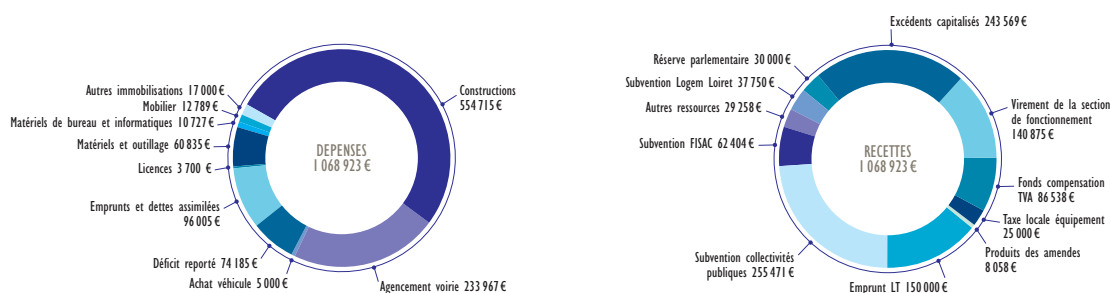
Les services de voirie disposeront quant à eux d'équipements rénovés pour l'entretien des espaces verts.

Enfin les éclairages publics feront l'objet d'équipements permettant de réduire les consommations électriques.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



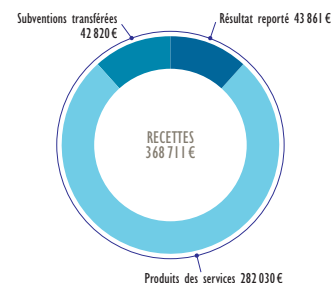
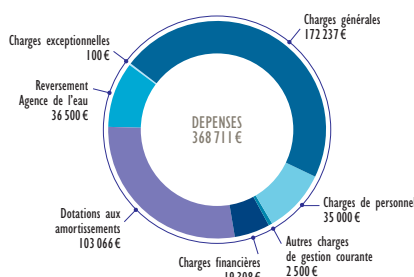


Budget du service de l'eau et d'assainissement

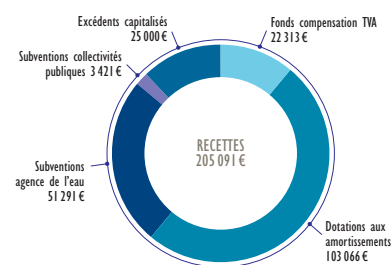
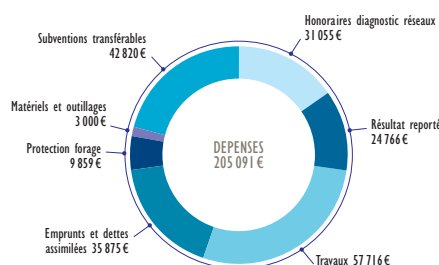
Le budget 2011 du service de l'eau et de l'assainissement est arrêté à 573 801,99 €.

L'accent est porté sur la qualité du service de l'eau et la prise en compte des notions de développement durable. À cet effet un effort particulier est porté sur la protection du réseau de manière à minimiser les fuites et poursuivre les opérations de protection du captage. De ce fait le total des investissements engagés est arrêté à 205 090,76 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



Subventions aux associations

37 660 € seront versés à diverses associations dans le cadre de l'exercice 2011. Peuvent être concernées des associations extérieures à la commune dont les services profitent à certains de nos concitoyens.

SUBVENTIONS

Ecole de Musique	5 000 €
Harmonie	1 000 €
C.O.S.M.	13 000 €
COSM Athlétisme (Trail)	300 €
U.A.M. Tir	550 €
Club des Anciens	305 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	474 €
Association Familiale	100 €
Amicale des Mobilisés	350 €
Amicale des A.F.N.	200 €
Guerluchon	235 €
Amicale du Bourillon	255 €
Coopérative scolaire Ecole Elémentaire	3 033 €
Classe poney CP	240 €
Coopérative scolaire Ecole Maternelle	1 714 €
E.Maternelle classes vertes/animations	1 067 €
Noël des enfants	770 €
Parensemble	150 €
Club des Jeunes	100 €

Ciné Marcilly	170 €
Union du Commerce de Marcilly	470 €
Association sportive du golf	500 €
Association Equestre Marcilly	250 €
ID Créations	150 €
Association des Tortues du Centre	80 €
Association Les Marcilly à Marcilly	1 300 €
Choraline	330 €
Choraline (Festi chorale 2011)	600 €
Association Fondation de Sologne	305 €
Comité de Jumelage La Ferté-St-Aubin	250 €
Ass. Jeunes Sapeurs Pompiers Orléans	200 €
U.C.P.S.	200 €
AJALFA de La Ferté-St-Aubin	160 €
Restos du Cœur	200 €
Secours catholique	200 €
Comité départemental randonnée pédestre	30 €
Croix Rouge Française	30 €
La Prévention Routière	76 €
Union Civile des Aveugles (APADVOR)	30 €

Association française myopathie	30 €
Comité antituberculeux	30 €
Association sclérosés en plaque	30 €
Association des paralysés de France	30 €
Association lutte contre la mucoviscidose	30 €
Comité de lutte contre le cancer	30 €
Amicale des retraités, préretraités de Brandt Armement	30 €
Musée de la Résistance à Lorris	30 €

TOTAL 34 614 €

ACTIONS EDUCATIVES

COSM Badminton	406 €
COSM Basket	406 €
COSM Football	406 €
COSM Gymnastique	406 €
COSM Judo	406 €
COSM Tennis	406 €
Ecole Musique et Union Musicale	610 €

TOTAL 3 046 €

TOTAL GENERAL 37 660 €

Le Cheval Blanc

Les travaux de réhabilitation de l'immeuble sont en cours de réalisation. Les deux appartements de l'étage ont été terminés le 22 juillet 2011. Les travaux d'installation du local commercial au rez-de-chaussée sont en bonne voie. Notre nouvelle boucherie-charcuterie devrait ouvrir ses portes début octobre. ▢

L'espace partagé

Les trottoirs de la rue de Chantaloup et de la rue des Relais sont en travaux pour réaliser l'espace partagé piétons-cyclistes. Rappelons que ces aménagements doivent contribuer à faciliter les circulations des piétons et des cyclistes vers et au retour de la zone des écoles et du gymnase tout en améliorant leur sécurité.

Il est prévu également de surélever le rond-point situé à l'entrée du lotissement du Buisson afin de mieux le matérialiser pour inciter les voitures à bien tourner autour, ce qui devrait permettre également de ralentir la vitesse des véhicules. ▢



Les logements pour personnes âgées

Les logements de l'allée Georges Coulon ont été livrés le 12 juillet 2011. Tous les locataires ont reçu leurs clés le 18 juillet et ont commencé à emménager. Les 6 logements, 3 F3 et 3 F2, sont adaptés pour faciliter la vie quotidienne de personnes âgées, c'est-à-dire possédant des aménagements spécifiques tels que: des volets roulants électriques, une douche à l'italienne, des portes intérieures coulissantes, un abri en bois sur la terrasse pour loger les outils de jardin, une clôture évitant une intrusion par le jardin.

Il existe également une salle commune, munie d'une climatisation, qui pourra être utilisée par chacun des locataires.

La totalité des aménagements extérieurs sera terminée en octobre. ▢



De nouveaux commerçants et artisans s'installent à Marcilly, souhaitons-leur la bienvenue.

NULLE PART AILLEURS

Boucherie-Charcuterie Traiteur à emporter

Monsieur Stéphane BELON

Originaire de Blois, marié, 4 enfants

Ouverture prévue début octobre



HORAIRES

Lundi : fermé
Mardi : 8h45-12h30/15h-19h
Mercredi : 8h45-12h30
Jeudi : 8h45-12h30/15h-19h
Vendredi : 8h45-12h30/15h-19h
Samedi : 8h45-12h30/15h-19h
Dimanche : 8h-12h30

Boulangerie Pâtisserie

Séverine et Frédéric MOREAU

remplacent M. et M^{me} MICHAU
Originaires de la Chapelle Saint-Mesmin,
mariés, 2 enfants

HORAIRES

Lundi : 7h-13h/15h30-19h30
Mardi : 7h-13h/15h30-19h30
Mercredi : fermé
Jeudi : 7h-13h/15h30-19h30
Vendredi : 7h-13h/15h30-19h30
Samedi : 7h-13h/15h30-19h30
Dimanche : 7h-13h

FLOR'AL CRÉATIONS

Fleuriste

Monsieur Albert MUGNIOT

Originaire de Meung sur Loire, marié, 2 enfants

Flours coupées, compositions, plantes vertes, plantes fleuries, plants de légumes,
graines, cadeaux

Ouverture prévue en septembre



HORAIRES

Lundi : 10h-12h30/14h30-19h
Mardi : 10h-12h30/14h30-19h
Mercredi : fermé
Jeudi : 10h-12h30/14h30-19h
Vendredi : 9h-12h30/14h-19h
Samedi : 9h-12h30/14h-20h
Dimanche : 9h-12h30

Nouveaux artisans dans la Zone d'Activités

Dep Agri Peltier

Rue des Vignes

Dépannage agricole

Monsieur Jean-Pierre PELTIER

06 82 88 49 92

Relief Habitat

130, rue des Erables

Gros œuvre maçonnerie

et isolation dans le cadre

des économies d'énergie

Monsieur Lionel LAFAIX

06 84 31 79 85 - 02 38 59 28 62

lionel.lafaix@relief-habitat.fr

Thickner Orléans

264, rue des Vignes

Maison en bois, chalets,

abris de jardin, annexes de loisirs,

garages, charpentes

Monsieur Sébastien SAVARY,

distributeur - 06 10 99 66 26

Thickner.orkléans@orange.fr



Le CILS

C'est une association de proximité agissant pour l'insertion des demandeurs d'emploi de notre canton. Elle reçoit à ce titre un soutien financier de la Communauté de Communes du canton de La Ferté Saint-Aubin.



À travers un partenariat avec les employeurs locaux et notamment le Groupement des Entreprises de La Ferté Saint Aubin (GERFA), la Mission Locale de L'Orléanais, Pôle Emploi, le CILS est en mesure d'apporter conseil, information dans la recherche d'un emploi.

Actuellement le CILS renforce son action et s'attache à promouvoir les contrats de professionnalisation dans le but de favoriser le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par une formation et par l'acquisition d'une qualification professionnelle.

Le CILS est également un acteur important dans le développement du dispositif RSA. ▢

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, DE CONSEILS OU D'UNE ÉCOUTE ?

Le Centre des Initiatives Locales de Sologne vous aide et vous soutient pour :

- > Réaliser un C.V.
- > Rédiger une lettre de motivation
- > Contacter les entreprises et artisans du canton qui recrutent

Le Centre des Initiatives Locales de Sologne vous guide et vous informe pour :

- > Vos démarches
- > Faire un stage
- > Suivre une formation
- > Connaître les contrats de travail

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le Centre des Initiatives Locales de Sologne vous oriente vers les entreprises susceptibles de répondre favorablement.

VOTRE ENTREPRISE RECRUTE

Le Centre des Initiatives Locales de Sologne vous propose des contacts avec des demandeurs d'emploi et vous donne des informations sur les contrats de travail les mieux adaptés à votre demande.

CONTACT :

M^{me} Charreron
Maison de l'animation sociale
et de la solidarité
1^{er} étage
45, rue Hippolyte Martin
45240 La Ferté Saint Aubin
Tél : 02 38 64 80 40
E-mail : CILS2@wanadoo.fr
Site : www.cils-emploi.com

Bénévole avec un grand B



Gérard Dodu

Il est tombé dedans tout jeune et une rencontre va même décider de sa réorientation professionnelle. Depuis, cet homme au grand cœur n'a de cesse d'inviter ses concitoyens à s'investir dans le bénévolat.

Gérard Dodu est originaire du nord du Cher, de la jolie région de Sancerre. Natif d'un village de 600 habitants, il intègre dès l'âge de 18 ans le foyer rural de jeunes et d'éducation populaire de sa commune. Il y anime la bibliothèque et le théâtre, organise des voyages, des rencontres inter-villages, monte la première équipe de football et participe même avec une équipe de jeunes à la rénovation de la salle des fêtes du village.

Parallèlement il travaille à Bourges comme tourneur sur métaux. Il exercera ce métier pendant dix ans.

Il est hébergé dans un foyer de jeunes travailleurs, dépendant de la Fédération des Œuvres Laïques du Cher et là une rencontre capitale va changer le cours de sa vie. Il se lie d'amitié avec l'animateur du foyer qui sera d'une part, à l'origine de sa rencontre avec Monique son épouse et qui, d'autre part, repèrera ses aptitudes d'organisateur. C'est donc tout naturellement que son ami lui propose de changer de profession et de rejoindre le foyer de jeunes travailleurs des Acacias d'Orléans qui recherche un animateur. Sa décision est rapidement prise et il arrive à Orléans en 1973. Il effectue le reste de sa carrière professionnelle dans ce foyer où il grimpe les échelons, d'animateur, il devient directeur-adjoint et s'occupe de la gestion et de l'intendance jusqu'à l'âge de la retraite qu'il a prise en novembre 2005.

Gérard et Monique viennent s'installer à Marcilly en 1982. Ils ont trois enfants, trois garçons élevés dans la philosophie du bénévolat et possédant également la fibre associative. Gérard pose une première fois sa candidature pour intégrer l'équipe dirigeante de foot et, il n'est pas élu ! Il récidive l'année suivante pour cette fois-ci mettre un pied dans le club dont il prendra la présidence en 1994, jusqu'en 2002. Il laissera sa place pour prendre en 2003 la présidence du COSM Comité Directeur. C'est un président actif et efficace qui fourmille d'idées. La dernière en date : l'organisation d'une formation de secourisme avec initiation à l'utilisation de défibrillateurs pour les licenciés du COSM. Personnage incontournable du milieu sportif de Marcilly-en-Villette, son dévouement est un exemple pour tous les bénévoles de notre commune. Merci Gérard pour votre humanité. ▢

3 questions à Gérard Dodu

C'EST QUOI POUR VOUS LA RETRAITE ?

Prendre le temps de vivre et appréhender les choses avec plus de recul et puis aussi pouvoir faire tout ce qu'on n'a pas encore eu le temps de réaliser.

QUEL EST VOTRE PROCHAIN PROJET ?

Je souhaiterais trouver un système solidaire qui permettrait de fédérer toutes les associations de Marcilly-en-Villette autour d'un système de mise à disposition des matériels.

AVEZ-VOUS UN RÊVE ?

J'ai toujours baigné dans le monde associatif et dans le bénévolat. J'aime les gens. Sauvegarder une interaction et une communication intergénérationnelle est essentiel pour moi. Que le bénévolat et que cette fraternité ne s'arrêtent jamais, c'est cela mon rêve.



L'Union des Commerçants et Artisans
de

Marcilly en Vilette

Organise sa traditionnelle

FÊTE DE L'AUTOMNE

SAMEDI 8 OCTOBRE et DIMANCHE 9 OCTOBRE 2011



EXPOSITION ARTISANALE



FÊTE FORAINE



TOMBOLA



Buyvette et Restauration sur place



Le dimanche 9 octobre

Vide-grenier
Vide-grenier